

TRAVAUX – Les deux ailes du bâtiment ouvertes aux personnes à mobilité réduite

L'accessibilité des locaux du Parc Mossant

La ville de Bourg-de-Péage poursuit la mise en accessibilité de ses bâtiments en réalisant une rampe assurant l'accès des personnes à mobilité réduite à la scène, ainsi qu'aux locaux associatifs du parc Mossant. La réalisation des travaux pour rendre accessible les locaux de ce parc municipal a été rendue effective ces dernières semaines.

Ainsi, les deux ailes du bâtiment municipal abritant les locaux associatifs (l'amicale laïque et les Cousettes) sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Une rampe d'accès a été construite, posi-

tionnée sur le côté gauche du bâtiment central.

Une réalisation notable qui est très appréciée par les personnes fréquentant le site comme l'ont indiqué les élus présents sur place samedi matin. Anna Place et Frédéric Moréas, adjoints, ont par ailleurs rappelé que depuis 2008, sur une vingtaine de lieux concernés par la mise en accessibilité, restent seulement quelques aménagements à accomplir : salle Clapon (marche à l'entrée), l'école Pagnol (absence de toilettes adaptées), centre Cocteau (accessibilité scène, loges et bar). Les travaux du parc Mossant auront coûté la somme de 32.000 €.



Sur ces rampes, les personnes à mobilité réduite peuvent circuler.